

Limoges, le 27 mai 2020

## Assemblée générale mixte des actionnaires du 27 mai 2020

---

### Compte rendu

L'Assemblée générale mixte des actionnaires de Legrand s'est réunie le 27 mai 2020 à huis-clos sous la présidence de Gilles Schnepf, Président du Conseil d'administration.

#### I. Principaux résultats des votes de l'Assemblée générale mixte

Toutes les résolutions présentées par le Conseil d'administration ont été approuvées à une **large majorité**.

L'Assemblée générale a notamment adopté :

- Le renouvellement, pour une durée de trois ans, du mandat d'administratrice d'**Isabelle Boccon-Gibod**, également membre du Comité d'audit et membre du Comité de la stratégie et de la responsabilité sociétale ;
- Le renouvellement, pour une durée de trois ans, du mandat d'administratrice de **Christel Bories**, également Présidente du Comité de la stratégie et de la responsabilité sociétale et membre du Comité d'audit ;
- Le renouvellement, pour une durée de trois ans, du mandat d'administratrice d'**Angeles Garcia-Poveda**, qui prendra ses fonctions de Présidente du Conseil d'administration à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020 ;
- La nomination de **Benoît Coquart**, en qualité d'administrateur, pour une durée de trois ans ;
- La modification de l'article 9.2 des statuts de la Société permettant l'entrée en fonction du second administrateur représentant les salariés selon les modalités de désignation décrites dans les statuts modifiés de la Société.

En conséquence, sur un total de onze membres<sup>1</sup>, le Conseil est constitué de :

- **huit administrateurs indépendants**, soit un ratio de 73%, ce qui est supérieur au ratio minimum de 50 % recommandé par le Code de Gouvernement d'Entreprise de l'Afep et du Medef ;
- **cinq femmes**, soit une proportion de 45,5 %, ce qui est supérieur au ratio minimum de 40 % des dispositions du Code de commerce ;
- **cinq nationalités** : allemande, américaine, espagnole, française et italienne.

Le Conseil d'administration, aux compétences variées et complémentaires, offre ainsi une composition en ligne avec les meilleures pratiques de place.

L'Assemblée générale a également approuvé le versement d'un dividende de 1,34 € par action au titre de 2019<sup>2</sup>. Le détachement du dividende aura lieu le 1<sup>er</sup> juin 2020 et le paiement le 3 juin 2020.

#### II. Mobilisation responsable et perspectives face à la crise sanitaire

Au cours de l'Assemblée générale, Benoît Coquart, Directeur Général, a rappelé<sup>3</sup> que Legrand s'est mobilisé très tôt face à une crise sanitaire mondiale d'ampleur inédite. Le Groupe a ainsi (i) assuré en priorité la santé et la sécurité de ses collaborateurs, (ii) continué de servir ses clients, et (iii) rapidement déployé des mesures d'aide aux communautés dans ses pays d'implantation.

Au titre de la solidarité de l'équipe dirigeante et des administrateurs du Groupe, Legrand a également annoncé la diminution des rémunérations du Directeur Général et de l'ensemble de l'équipe de Direction, ainsi que le gel de la rémunération du Conseil d'administration au titre de 2020.

---

<sup>1</sup> Hors administrateur(s) représentant les salariés.

<sup>2</sup> Distribution intégralement prélevée sur le bénéfice distribuable. Pour davantage d'informations, le lecteur est invité à se référer au communiqué de presse du 11 avril 2020.

<sup>3</sup> Pour davantage d'informations, le lecteur est invité à se référer au communiqué de presse du 7 mai 2020.



Benoît Coquart a par ailleurs indiqué que la performance du Groupe avait enregistré une bonne résistance au premier trimestre 2020, en précisant également que :

- la crise sanitaire actuelle se traduisait par une forte dégradation des perspectives pour l'économie mondiale ; et que
- le recul organique des ventes enregistré au premier trimestre 2020 s'était poursuivi en avril, enregistrant une baisse sur le mois seul de -41%.

Sur cette base, le Groupe anticipe un retrait marqué de son activité lors du deuxième trimestre 2020. Par rapport au deuxième trimestre 2020, et sous réserve d'une évolution favorable de la situation sanitaire mondiale, le deuxième semestre de l'année devrait montrer une amélioration séquentielle.

### **III. Solide performance intégrée 2019 pleinement en ligne avec les objectifs de l'année appuyée par un modèle créateur de valeur durable et rentable**

Dans un second temps, Franck Lemery, Directeur Financier, a présenté (i) la performance intégrée 2019 du Groupe (financière et RSE<sup>2</sup>), pleinement en ligne avec les objectifs de l'année, (ii) la création de valeur entre 2014 et 2019, (iii) la démarche RSE<sup>2</sup> de long terme et exigeante avec les réalisations en 2019, et (iv) les principales dispositions de la relation actionnariale.

Benoît Coquart a également présenté le modèle créateur de valeur durable et rentable de Legrand porté par (i) des mégatendances de long terme, (ii) une offre étendue accompagnant ses utilisateurs dans tous les bâtiments en cohérence avec la raison d'être du Groupe, (iii) ses deux moteurs de croissance (organique et externe) renforçant de solides positions de *leadership*, et (iv) de nombreuses initiatives d'amélioration de la performance, tout en poursuivant un engagement responsable contribuant aux Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU.

Adossé par une gestion attentive aux risques, ce modèle se traduit par une création de valeur équitablement répartie dans le temps entre l'ensemble des parties prenantes.

### **IV. Nomination d'Angeles Garcia-Poveda à la Présidence du Conseil d'administration à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020, gouvernement d'entreprise et rémunération**

Gilles Schnepf a introduit les changements de gouvernance du Groupe et a en particulier rappelé la décision du Conseil d'administration, sur sa proposition, de nommer à la Présidence du Conseil d'administration, Angeles Garcia-Poveda à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020<sup>4</sup>. Gilles Schnepf a ensuite commenté l'évolution de la composition du Conseil d'administration.

Angeles Garcia-Poveda, Administratrice Référente et Présidente du Comité des nominations et de la gouvernance, a ensuite présenté l'activité du Conseil et de ses comités spécialisés, ainsi que le processus d'évaluation du fonctionnement du Conseil d'administration.

Angeles Garcia-Poveda, également Présidente du Comité des rémunérations, après avoir rappelé les décisions du Conseil d'administration du 10 avril sur les rémunérations, a détaillé les résolutions relatives à la rémunération des mandataires sociaux soumises au vote des actionnaires : (i) les éléments de la rémunération versés à Gilles Schnepf et Benoît Coquart au titre de l'exercice 2019 et (ii) les politiques de rémunération attribuables au titre de l'exercice 2020 au Président du Conseil d'administration, aux administrateurs ainsi qu'au Directeur Général.

L'ensemble des présentations de l'Assemblée générale mixte, comprenant les résultats des votes, ainsi que sa retransmission dans son intégralité sont disponibles sur le site internet de Legrand : [www.legrandgroup.com](http://www.legrandgroup.com), rubrique « INVESTISSEURS ET ACTIONNAIRES / Assemblées Générales / Assemblée Générale Mixte 2020 ».

---

<sup>4</sup> Pour davantage d'informations concernant les évolutions de la gouvernance à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020, le lecteur est invité à se référer au communiqué de presse publié le 28 février 2020.

**AGENDA FINANCIER :**

- Détachement du dividende : **1<sup>er</sup> juin 2020**
- Paiement du dividende : **3 juin 2020**
- Résultats du premier semestre 2020 : **31 juillet 2020**  
Début de la « *quiet period*<sup>5</sup> » le 1<sup>er</sup> juillet 2020
- Résultats des neuf premiers mois 2020 : **5 novembre 2020**  
Début de la « *quiet period*<sup>1</sup> » le 6 octobre 2020

**A PROPOS DE LEGRAND**

*Legrand est le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment. Son offre complète, adaptée aux marchés tertiaire, industriel et résidentiel internationaux en fait une référence à l'échelle mondiale. Dans une démarche impliquant l'ensemble de ses équipes et de ses parties prenantes, Legrand poursuit sa stratégie de croissance rentable et durable, tirée par les acquisitions et l'innovation avec le lancement régulier de nouvelles offres – dont notamment des produits connectés Eliot\* à plus forte valeur d'usage. Legrand a réalisé en 2019 un chiffre d'affaires de plus de 6,6 milliards d'euros. Le Groupe est coté sur Euronext Paris et intégré notamment au CAC 40. (code ISIN FR0010307819).*

<https://www.legrandgroup.com>



*\*Eliot est le nom du programme lancé en 2015 par Legrand pour accélérer le déploiement dans son offre de l'Internet des Objets. Fruit de la stratégie d'innovation du Groupe, il vise à développer des solutions connectées et interopérables apportant un bénéfice durable à l'utilisateur particulier ou professionnel.*

<https://www.legrandgroup.com/fr/le-groupe/eliot-programme-objets-connectes>

**Communication financière**

Legrand  
Ronan Marc  
Tél : +33 (0)1 49 72 53 53

[ronan.marc@legrand.fr](mailto:ronan.marc@legrand.fr)

**Contact presse**

Publicis Consultants  
Vilizara Lazarova  
Tél : +33 (0)1 44 82 46 34  
Mob : +33 (0)6 26 72 57 14

[vilizara.lazarova@publicisconsultants.com](mailto:vilizara.lazarova@publicisconsultants.com)

<sup>5</sup> Période de suspension de toute communication en amont de la publication des résultats.